

Réf: Dossier N° 058975

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « CABINET D'EXPERTISE JURIDIQUE IMMOBILIERE ET FONCIERE » en abrégé « CEJIF »

Siège social Abidjan, Abobo, Abobo-Té, Lot 1958, Ilot 166

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET D'EXPERTISE JURIDIQUE  
IMMOBILIERE ET FONCIERE » en abrégé « CEJIF »

Objet : • Achat, vente, location, recouvrement de loyer, de créance

- Construction et réhabilitation, lotissement de site
- Conseil juridiques et judiciaires
- Assistance juridique et judiciaire
- Intermédiation
- Rédaction de tout type de contrat
- Commerce général
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées

de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, Abobo-Té, Lot 1958, Ilot 166

Dirigeant(s) : M KADJO NIAMKEY TOUSSAINT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05534 du 02/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37543/GTCA/RC/2021 du 02/12/2021

